



## Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



### Objectifs :

- ✓ Acquérir des connaissances techniques, économiques, fiscales et juridiques nécessaires à la construction d'un projet d'installation ;
- ✓ Accéder à la capacité professionnelle agricole pour les futurs chefs d'entreprise agricole.

### Conditions d'admission et d'inscription :

#### Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'installer dans la filière agricole ;
- ✓ Conjoint(e) d'exploitant(e) qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'entreprise ;

- ✓ Salarié(e) d'autres secteurs qui souhaite se reconvertir dans le milieu agricole.

#### Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Etre âgé de 18 ans ;
- ✓ Avoir un projet professionnel ;
- ✓ Participer à un entretien individuel ;
- ✓ Avoir une expérience en lien avec le projet professionnel ou faire un stage préalable

#### Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscriptions : toute l'année
- ✓ Période formation : septembre à juin.

#### Contenu de la formation :

#### Capacités - compétences :

Capacité	Sous-capacité	Matière
C1 Se situer en tant que professionnel	C1.1 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C1.2 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation	Connaissance du monde agricole Biologie Discriminations / Savoir-être en entreprise
C2 Piloter le système de production	C2.1 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2 Gérer le travail	Organisation du travail Approche Globale
C3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C3.1 Combiner les différentes activités liées aux productions C 3.2 Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	Techniques agricoles : Productions végétales, productions animales (élevage)
C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C 4.1 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C 4.2 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique	Comptabilité-gestion Construction du projet
C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C 5.1 Commercialiser un produit ou un service de l'entreprise C 5.2 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	Commercialisation
UCARE Orientation Apiculture		Animation de l'entreprise agricole Transformation du Miel
UCARE Orientation Agriculture		Animation de l'entreprise agricole Maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés

Formation adultes

**agefiph**  
 ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

**Référente handicap :**

**Séverine Piroolley**

severine.piroolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin  
 CS. 60363  
 70014 Vesoul cedex  
 Tél. 03 84 96 85 00  
 cfppa.vesoul@educagri.fr

**Référents formation :**

**Candy CADET** (apiculture)

candy.cadet@educagri.fr

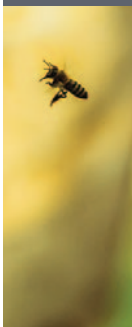
**Coralie ORMANCEY** (agriculture)

coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



## Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



### Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Cette formation diplômante de niveau 4 (équivalent Bac) comprend 7 Unités Capitalisables (valables 5 ans)
- ✓ La validation d'acquis académiques est prise en compte lors de la proposition du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4(Bac) et plus
- ✓ Le BPREA est obtenu par capacité.

Diplôme délivré par le Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

### Déroulement & Organisation de la Formation

#### Durée :

- ✓ **1200h dont 920h en centre et 280h de stage en entreprise agricole.**

#### Calendrier :

- ✓ du 25 septembre 2026 au 11 juin 2027.

#### Lieu :

- ✓ CFPPA de Vesoul
- ✓ Plateforme technique et pôle apicole de Port-Sur-Saône.

#### Déroulement :

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Individualisation au Centre de Ressources
- ✓ Stages en entreprises
- ✓ Travaux pratiques et visites d'exploitations

### Moyens d'encadrement :

- ✓ Ressources humaines : une équipe de formateurs en interne, des intervenants extérieurs, des professionnels impliqués
- ✓ Ressources techniques et pédagogiques : CDR atelier pédagogique, exploitation, salle de travaux pratiques de l'EPL et ruchers.

### Rémunération & Financement

Plusieurs sources de financement sont possibles en constituant un dossier de rémunération.

- ✓ Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté ;
- ✓ Transition professionnelle : financement possible par OPCO Agricole ;

### Poursuites d'études & Métiers préparés

#### Métiers préparés :

- ✓ Chef d'entreprise agricole dans les domaines : élevage, apiculture, grandes cultures...
- ✓ Brevet Technicien Supérieur Agriculture

#### Poursuite d'études :

- ✓ Certificats de spécialisation du ministère de l'Agriculture.

### Indicateurs de résultats :



Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

**Référente handicap :**

**Séverine Piroolley**

severine.piroolley@educagri.fr



CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

**Candy CADET** (apiculture)

candy.cadet@educagri.fr

**Coralie ORMANCEY** (agriculture)

coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr